

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

“Aime Dieu et



va ton chemin.”

Bulletin de l'Union-Allet

VOL. VI.

MONTREAL, 25 JUILLET 1879.

No. 9

SOMMAIRE.

1. PÉLERINAGE DE L'UNION-AILET ET DES SOCIÉTÉS CATHOLIQUES DE MONTREAL A SAINTE-ANNE DE BEAUPRE.— (Compte-Rendu).
2. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNION-AILET ET RAPPORT DU PRÉSIDENT.

3. LA SITUATION A ROME.
4. BONNE NOUVELLE.
5. AVIS.
6. NECROLOGIE.
7. NAISSANCES ET DÉCÈS.

Pèlerinage de l'Union-Allet

ET DES SOCIÉTÉS CATHOLIQUES DE MONTREAL
A STE. ANNE DE BEAUPRE.

Comme nous l'avions annoncé dans notre *Bulletin* du mois dernier, le premier juillet était le jour fixé par le bureau de régie de l'Union-Allet, pour le pèlerinage organisé par notre association et auquel avaient été invitées toutes les sociétés catholiques de Montréal.

Nous avons aujourd'hui à rendre compte à nos lecteurs de ce pèlerinage qui a été effectué à la satisfaction et à la grande édification de tous ceux qui y ont pris part.

Malgré la dureté des temps et la gêne qui pèse actuellement sur toutes les classes, l'appel de l'Union avait été entendu et un bon nombre de membres des sociétés catholiques se joignaient aux zouaves de Montréal à bord du magnifique steamer *Canada*, le 30 juin, vers 5 heures de l'après-midi.

Le drapeau pontifical flottait au mat principal.

Quelques minutes après l'heure fixée, le steamer chargé de pèlerins quittait le quai, pendant que retentissait à bord le chant de l'*Ave Maris Stella*.

Le temps le plus magnifique favorisait notre excursion, et les rives si pittoresques du St. Laurent semées de charmants villages et d'habitations champêtres offraient aux yeux des voyageurs le plus ravissant spectacle.

Bientôt, au signal de la cloche, les pèlerins se réunirent dans le grand salon pour le chant des vêpres, qui furent suivies d'un cantique et d'une instruction donnée par un des zélés prêtres qui dirigeaient le pèlerinage.

Aussitôt après cette cérémonie, commencèrent les confessions.

C'était un spectacle bien édifiant de voir le recueil-

ment et la piété de ces hommes et de ces jeunes gens se pressant en longues files à la porte des quatre cabines où se lisait l'inscription : *Confesseur !*

Le calme le plus complet régnait à bord et les personnes qui avaient terminé leur confession jouissaient en silence de la beauté du paysage et de la douce fraîcheur de la soirée.

La nuit étant arrivée, chacun se retira dans sa cabine.

Après avoir fait escale aux diverses stations où les zouaves des différentes sections devaient se joindre à leurs camarades, le *Canada* arriva à Québec vers cinq heures du matin.

Le steamer *Canada* est d'un trop grand tonnage et tire trop d'eau pour qu'il puisse s'engager dans le chenal du nord, entre l'île d'Orléans et la côte de Beauport. Il avait donc fallu fréter un autre bateau pour conduire nos pèlerins de Québec à Ste. Anne. Ce bateau, *Les Laurentides* était sous vapeur à notre arrivée à Québec. Il vint accoster le *Canada* et le transbordement des passagers fut bientôt effectué.

Tous les zouaves de la section de Québec avaient pris passage également à bord des *Laurentides* et bientôt, nous perdions de vue la noble cité de Champlain, portés par notre nouveau vapeur à travers le panorama le plus pittoresque qu'il soit donné de contempler.

À droite, la côte de Beauport, couverte d'une riche et abondante végétation, de villages coquets, de bosquets ombreux s'élevant sur le flanc des *Laurentides* qui viennent se courber aux pieds du grand fleuve dont elles entourent le bassin au nord ; à gauche, l'île d'Orléans aussi riche, aussi boisée, aussi pittoresque.

Vers 6 heures, nous étions en vue de *Montmorency* et nous pouvions admirer la magnifique chute par laquelle la rivière de ce nom verse ses eaux dans le St. Laurent.

Mais la beauté du paysage ne faisait point perdre de vue l'objet du voyage, et au recueillement qui régnait à bord il était aisé de voir que le steamer portait de vrais pèlerins et non de simples excursionnistes.

L'un des prêtres qui accompagnaient le pèlerinage, le Rév. M. Vacher, prêtre de St. Sulpice qui avait amené avec lui un grand nombre des membres de la Congrégation qu'il dirige à l'Eglise St. Jacques de Montréal, fit une instruction préparatoire à la Sainte communion et aux exercices du pèlerinage.

Un peu après sept heures, le steamer accostait au quai de Ste. Anne.

La procession se forma immédiatement. Le drapeau pontifical porté par un zouave, ouvrait la marche, puis venaient les zouaves, revêtus de l'insigne de l'Union-Allet.

La bannière des congréganistes venait ensuite suivie de tous les membres des sociétés religieuses revêtus chacun de l'insigne de leur société.

Le trajet du quai au Sanctuaire de Ste. Anne se fit au chant des litanies.

L'Eglise avait gracieusement été mise à la disposition des pèlerins par les RR. PP. Rédemptoristes qui ont la charge du vénéré sanctuaire.

Ce sanctuaire, de construction récente et encore inachevée, s'élève au pied de la côte où était l'ancienne chapelle qui est maintenant abandonnée. Les eaux de la source miraculeuse qui existe auprès de cette chapelle ont été amenées auprès de la nouvelle église et coulent constamment dans un grand bassin où viennent puiser les pèlerins.

Aussitôt que la procession fut toute entrée dans l'église les messes commencèrent.

Au grand autel, le rév. M. Giband prêtre de St. Sulpice célébra une grand'messe avec diacre et sous-diacre pendant qu'aux 6 autels latéraux, les autres prêtres disaient une messe basse.

La sainte communion fut donnée au pèlerins pendant le cours de la grand'messe.

Lorsque celle-ci fut terminée, un jeune prêtre monta en chaire, et dans une chaleureuse et brillante improvisation que nous regrettons de ne pouvoir reproduire, ou du moins analyser ici, il développa ce texte : *Ubi thesaurus vester est, ibi et cor vestrum erit.* Là où est votre trésor, là aussi sera votre cœur.

Le trésor le plus cher à tout catholique, et particulièrement au zouave pontifical, c'est la sainte Eglise de Jésus-Christ, c'est le siège de Pierre, c'est la *ville éternelle*, centre de la catholicité.

Notre trésor est donc à Rome ; à Rome aussi est notre cœur. Vers Rome se tournent toutes nos aspirations, tous nos vœux, tous nos desirs.

Mais Rome est au pouvoir de la Révolution, sacrilège usurpatrice. Notre trésor est aux mains de l'ennemi ; il faut le reconquérir. Quelles armes emploierons-nous pour ce combat ? Les armes matérielles ? De grand cœur, sans doute ; mais les temps malheureux dans lesquels nous vivons ne le permettent pas. Il nous reste donc les armes spirituelles, la prière, et, avec cette arme, nous combattons vaillamment la cause sacrée de l'Eglise et de son pouvoir temporel. C'est donc un combat que nous som-

mes venus livrer aujourd'hui sous l'égide de notre puissante patronne, sainte Anne. Prions-la ardemment de combattre avec nous, de présenter nos prières et nos supplications à Celui qui a voulu naître de la Vierge bénie, qu'elle eut pour enfant.

Telles sont les grandes lignes du magnifique discours prononcé par le R. P. Vincent.

Avant d'entrer dans l'exposé de ce sujet, le jeune prédicateur avait, dans un préambule éloquent, évoqué le souvenir des premiers habitants de ce pays, les Hurons, convertis plus tard par les zélés missionnaires de France, et il avait fait ressortir le contraste frappant de ces temps barbares où les malheureux indigènes de l'Amérique ne connaissaient encore rien de la vérité et de la civilisation, avec le temps actuel où les enfants des vaillants colons européens ont pris la place des enfants de la nature, ont fait surgir comme par enchantement sur les bords sauvages du grand fleuve des villes superbes et ont fondé une nation prospère sur laquelle règne le Christ.

"Quel serait, s'écria l'orateur, l'étonnement et l'admiration du grand *Kondiarong*, s'il lui était donné d'entrer dans cette enceinte et d'entendre annoncer la parole de Dieu aux fils des conquérants de son pays, par un descendant de sa propre race ?"

Le R. P. Vincent, en effet, est de race huronne. Il est le premier descendant des tribus indigènes, qu'après bien des essais infructueux le clergé canadien ait pu élever au sacerdoce. Le nom indien de sa famille est *Sawatannen* (l'homme du souvenir).

Après la brillante allocution du prédicateur huron, M. le chanoine E. Moreau, aumônier des zouaves pontificaux et directeur du pèlerinage, annonça qu'une heure serait laissée aux pèlerins pour prendre le déjeuner. La plupart de ceux-ci se rendirent alors chez les bonnes Sœurs, dont le vaste établissement est voisin de l'église, et qui avaient bien voulu se charger de pourvoir au repas d'un grand nombre de pèlerins. D'autres se dispersèrent dans le village, où ils trouvèrent facilement à se procurer le nécessaire.

Une heure plus tard, la cloche de l'église nous rappelait au sanctuaire.

Le président-général de l'Union-Allet, M. l'abbé F.-X. Lachance, ancien zouave pontifical, prononça alors la consécration au Sacré-Cœur de Jésus. Puis un des RR. PP. Rédemptoristes vint bénir et indulgencier les chapeliers, médailles et autres objets de piété que les pèlerins devaient emporter en souvenir du pèlerinage.

Ensuite, un cantique à sainte Anne fut chanté par tous les pèlerins, tandis que se faisait la vénération de la sainte Relique.

Après cette cérémonie, la procession se remit en marche, dans l'ordre primitif, pour se rendre au bateau, qui, en deux heures de temps, nous déposa à bord du *Canada*, à Québec.

Chemin faisant, à bord des *Laurentides*, les zouaves tinrent leur assemblée générale annuelle, dont nous donnons plus loin le procès-verbal.

Il était deux heures de l'après-midi lors de l'arrivée à Québec. Le départ pour Montréal étant fixé à quatre heures, il restait un laps de temps libre dont les pèlerins

profitèrent avec empressement pour visiter la capitale de la province.

Le retour à bord du *Canada* se fit avec le plus grand ordre.

Dans la soirée, réunis autour du piano dans le grand salon, les zouaves chantèrent ensemble leurs vieux refrains du régiment, s'entretenirent du bon temps passé à Rome, et se communiquèrent leurs impressions et leurs espérances.

Le lendemain, vers 6 heures du matin, le bateau accostait à Montréal et débarquait une foule de passagers charmés du beau voyage, et encore plus de la bonne action qu'ils venaient de faire.

Ce pèlerinage laissera dans la mémoire de tous ceux qui y ont pris part un bon et salutaire souvenir.

Puisse la bonne sainte Anne avoir entendu les supplications ardentes qui lui ont été faites en ce beau jour, et son intercession être assez puissante sur le Cœur de Jésus pour obtenir de lui le prochain *triomphe de l'Eglise!*

Procès-verbal de l'assemblée générale de 1879.

Ste. Anne de Beaupré, à bord des *Laurentides*.

Présidence de M. l'abbé F.-X. Lachance.

Etaient présents: M. l'abbé Edm. Moreau, aumônier général, et cinquante zouaves pontificaux canadiens.

Lecture de la lettre suivante de M. Laliberté, aumônier honoraire de la section de Québec. Cette lettre est lue aux applaudissements de l'assemblée.

Mon Cher Zouave,

Ce serait avec bonheur que j'assisterais à votre assemblée générale, à Ste. Anne de Beaupré, le 2 de juillet, si je n'étais absolument obligé de présider les examens de notre collège commercial, qui ont lieu ce jour-là. *Corpore absens, mente et corde adero.* Que la Bonne Sainte Anne vous comble tous de ses plus précieuses faveurs! Qu'elle bénisse et protège en particulier cette chère Union-Allet qui produit et qui est appelée à produire tant de bien!

J'inclus ici le petit montant de ma contribution annuelle comme membre de l'Union-Allet.

Votre tout dévoué ami,
en la mémoire bénie de Pie IX,

NAP. LALIBERTÉ.

ALM. BOURGET, Ecr.,
Vice-Président U.-A.

Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale de 1878.

Lecture du rapport du président.

RAPPORT ANNUEL 1878-79.

M. le Président,

MM. et chers Camarades,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Société depuis le 1^{er} juillet dernier 1878 jusqu'à pareille date 1879.

Ainsi que le procès-verbal de la dernière séance générale a pu nous en convaincre, l'Union-Allet a pu se réunir l'an dernier nombreuse et forte dans la ville hospitalière de Sorel et retremper ses forces et son énergie.

Grâce à ces réunions annuelles auxquelles les popula-

tions catholiques de ce pays prêtent un si bienveillant et si chaleureux concours, l'Union-Allet, nous pouvons le dire hardiment, a bonne vie et peut avoir sa petite part d'influence légitime. Sorel a donc droit à notre reconnaissance et nous croyons juste et de notre devoir d'insérer dans ce rapport une marque toute particulière de ce sentiment à son égard.

J'ai la satisfaction de vous annoncer que l'œuvre principale de l'Union, le *Bulletin*, est prospère. Vu les difficultés de l'administration qui laissait à désirer, le Bureau s'est entendu avec deux de nos anciens camarades, MM. Martin et McGown, qui se sont chargés de l'administration complète du *Bulletin*. La rédaction est entièrement sous le contrôle du Bureau. Le Bureau se plaît à rendre le témoignage bien agréable à ces Messieurs qu'ils ont fait tout en leur possible pour augmenter la circulation du *Bulletin* qui compte aujourd'hui au-delà de 600 abonnés après six ans d'existence.

Le bureau prend la liberté de demander, Messieurs, votre collaboration littéraire et pécuniaire à cette œuvre qui a reçu de hautes approbations, et dernièrement encore, recevait une lettre d'encouragement très-flatteuse de la part de Mgr de Montréal.

Nous devrions, chacun d'entre nous, tenir à envoyer un nouvel abonné à cette œuvre dont vous connaissez tous l'utilité ainsi que le grand bien qu'elle peut faire.

La Rédaction du Bulletin doit ici faire tout particulièrement mention d'un généreux collaborateur qui a publié "*pro Deo*" la belle étude sur la Souveraineté du Pape dans notre petit journal. Le bureau tient à le remercier publiquement. Le digne prêtre qui a bien voulu s'abriter sous l'uniforme d'un soldat du Pape a droit, pour ces bons combats de la plume en faveur du pouvoir temporel, aux hommages et à la reconnaissance des soldats, aujourd'hui désarmés de cette grande cause.

Le bureau croit devoir aussi attirer votre attention sur la revue mensuelle des intérêts catholiques que publie le Bulletin. L'auteur, notre digne et bien aimé Aumônier M. Moreau n'a jamais cessé de donner à notre société tout l'intérêt et le temps que lui permettent les nombreuses occupations de son ministère sacré. Cette revue diligemment compilée, intéressante et pleine d'actualités, qui comporte une revue mensuelle offre aux lecteurs du Bulletin un excellent synopsis de tous les événements religieux du monde entier. Le bureau croit devoir en cette circonstance remercier M. l'Aumônier de sa généreuse collaboration. De plus la société entière s'associera au bureau en votant par une motion spéciale, plus tard, à nos aumôniers honoraires et spécialement à M. le chanoine Moreau, nos remerciements et nos vœux de bonheur pour la part active et généreuse qu'ils ont toujours prise à la prospérité de notre société.

Le bureau croit devoir rappeler à la société deux appels qu'il a reçus et qu'ils vous a transmis, soit par des circulaires, soit par le Bulletin.

Deux grands hommes sont morts l'an passé, Pie IX, le grand Pape, et notre cher Colonel M. Allet.

La reconnaissance des hommes qui veut une forme sensible à l'expression de ce sentiment a voulu consacrer à ces deux grands hommes un monument qui soit digne d'eux. Il était convenable que nous y apportions une pierre. C'est ce que le bureau vous a communiqué. Les listes seront encore ouvertes et vous êtes spécialement appelés à y verser une contribution généreuse. Le Trésorier recevra ces contributions et en souvenir, remettra à chacun des souscripteurs une gravure commémorative.

Les meilleures relations n'ont cessé d'exister avec nos anciens camarades d'outremer et les échanges du *Bulletin* avec le *Crusader*, la *Fedelta*, la *Vraie-France* et le *Kruisvaan* témoignent de la bonne camaraderie qui règne entre tous les anciens soldats du Pape par le monde entier. Ce dernier le *Kruisvaan* de Hollande continue à combattre vaillamment par la plume les combats de la cause et a mérité à son directeur de la part de Sa Sainteté l'honneur d'une croix pontificale.

L'an dernier un délégué des vétérans Irlandais pontificaux de New-York nous avait honoré de sa visite. Des relations suivies de temps en temps nous ont fait retrouver de ce côté-ci de l'Océan de braves et valeureux camarades.

Ces jours derniers M. le Secrétaire recevait de M. Kirwan une lettre qu'il va nous communiquer.

[Traduction]

New-York, 27 Juin 1879.

M. ALFRED LAROCQUE, Chevalier de Pie IX,

Secrétaire de l'Union-Allet.

Mon cher ami,

Je crains que vous et vos camarades ne croyiez notre organisation défunte. Je suis heureux de vous assurer que nous appartenons à la plus vigoureuse association de la plus vigoureuse des nations.

Nous avons constamment progressé, depuis l'année dernière; nous avons pu ramener au bercail toutes les brebis dispersées; nous nous sommes fait confectionner des uniformes sur le modèle de ceux de la *Brigade Irlandaise* et des *Zouaves*, et nous avons suivi, sans bruit, une série d'exercices militaires pour lesquels le 69^{me} Régiment a bien voulu nous donner l'usage de son arsenal, de sorte que, en somme, notre œuvre marche bien pour le moment, et que nous avons de brillantes espérances dans l'avenir.

N'ayant reçu aucune communication de votre société, depuis quelque temps, nous en attribuons la cause à l'absence de notre Secrétaire M. Quill qui, éloigné de nous par le soin de ses affaires, n'a pu assister à nos réunions.

C'est pourquoi j'ai reçu instruction de correspondre avec vous, afin de maintenir ces sentiments de camaraderie et de mutuelle sympathie qui doivent distinguer les soldats du Saint Siège.

J'ai la douleur de vous informer que nous avons perdu un bon camarade, en la personne de T. P. Lynch, un soldat de Spolète. Il est mort après une courte maladie, le 18 courant.

Nous l'avons inhumé, comme il convient à un soldat de Pie IX, avec les honneurs militaires.

Le drapeau qu'il a si vaillamment défendu recouvrait son cercueil, sur lequel on avait aussi placé son képi. Ses camarades de Spolète portaient les cordons du poêle. Les autres membres de notre association suivaient, militairement rangés.

L'effet de cette cérémonie et de ce convoi funèbre était tout-à-fait imposant et plein de consolation pour nos amis et la famille de M. Lynch.

Je suis aussi chargé de vous exprimer le regret de notre société de ne pouvoir se faire représenter par une délégation à votre réunion générale. Tous nos membres sont tellement affairés, à cette saison, qu'il est impossible à aucun d'entre nous de trouver le temps nécessaire à un pareil voyage. J'aurais personnellement un grand plaisir à me trouver au milieu de vous en cette circonstance, mais cela est matériellement impossible.

Que nos camarades du Canada sachent que nous sommes avec eux en esprit; que les mêmes espérances et les mêmes aspirations nous animent, et que, avec l'aide de Dieu, nous comptons bien les revoir un jour dans une réunion fraternelle et militaire.

Votre très-affectionné,

JOHN KIRWAN,
Chevalier de St. Sylvestre.

L'Union Allet doit publiquement remercier la société dramatique dont les amateurs portent le nom. Généreusement aidée et supportée par quelques messieurs qui n'ont point porté l'uniforme, cette société est venue plusieurs fois au secours de nos œuvres, et le rapport ne peut oublier au nom de l'Union Allet de leur témoigner notre reconnaissance. Nous pouvons dire hautement qu'ils ont été avantageusement appréciés partout où ils ont joué, et qu'ils ont atteint une réputation que peu d'amateurs ont su acquérir. A eux nos remerciements! Nous leur souhaitons honneur et succès!

Donnons en passant un souvenir à notre cher camarade, M. Charles Paquet, qui a encore le bonheur de servir personnellement le Saint-Père à Rome dans les rangs de la brave gendarmerie qui fait le service au Vatican. Malgré l'éloignement de la patrie, un service dur et pénible, le chagrin de ne pas voir luire encore l'aurore de la délivrance du Pape qu'il attend et appelle de toute son âme, ce bon et dévoué représentant de notre corps à Rome continue comme par le passé à rester inébranlable et ferme dans ses résolutions d'amour et de dévouement en la personne sacrée du Pape.

Deux de nos camarades ont reçu pendant l'année écoulée d'honorables marques de distinction. Ces messieurs, par leur mérite personnel et les grands services qu'ils ont rendus à la cause et à l'Union-Allet, nous fournissent l'agréable occasion de leur offrir nos félicitations et nos compliments.

M. G. A. Drolet, déjà fait chevalier de l'ordre de St. Sylvestre, recevait en décembre dernier le ruban de la légion d'honneur de France. Nous ne pouvons nous empêcher de répéter combien cette distinction était méritée et combien elle a réjoui le cœur de ses anciens camarades.

M. Jos. Taillefer, notre fier et énergique lieutenant, offrant au service de sa nouvelle patrie d'adoption, la province de Manitoba, ses services de représentant, a vu son élection triompher, malgré la haine factieuse de ses opposants. Nous ne pouvons douter que M. Taillefer consacrer son bras vigoureux et sa tête énergique à la bonne cause de nos compatriotes de cette jeune province. Nos souhaits et nos vœux l'accompagnent.

Le Trésorier vous fera dans un moment son rapport. Vous y verrez que si sous son infatigable et persévérante

direction, les recettes n'ont pas augmenté les dettes ont au moins considérablement diminué. Somme toute, le rapport du Trésorier vous paraîtra favorable, mais il faut absolument que chacun de nous y apporte sa meilleure volonté et contribue régulièrement de sa quote part, toute minime qu'elle soit, afin de ne pas priver l'Union d'agir quand les circonstances l'exigent. Les frais d'administrations ont été bien réduits comme il vous sera facile de le constater.

* **

Nous avons eu cette année à regretter la mort de Mgr Daniel, ancien aumônier en chef de notre régiment à Rome. Arrivé à Rome lors de la création du régiment il avait passé dix années à son service et accompagnait plus tard le contingent français sur les champs glorieux de Palay, de Loigny et du Mans pendant la guerre désastreuse de 1870-71.

Les zouaves français ont dignement célébré les obsèques de ce bon et vaillant aumônier. Le *Bulletin* s'est associé à eux en votre nom.

Un autre grand défenseur du pouvoir temporel, Mgr Dupanloup, s'est aussi endormi dans le Seigneur.

Nous lui devons, nous, zouaves pontificaux, notre reconnaissance, pour ce qu'il a fait en faveur de la souveraineté temporelle du Vicaire de J.-C. (*Bulletin* Nov. 1878.)

Les services que Mgr Dupanloup a rendus à l'Eglise resteront; ils seront son honneur dans l'Histoire et sa couronne dans l'Eternité. Ses erreurs et ses illusions disparaissent avec lui, parce qu'il ne restera plus d'homme de la taille de Samson pour soutenir ce qui n'a plus d'appui d'aucune sorte. (*Semaine Religieuse de Tournai*.)

* **

Pendant l'année écoulée nous avons perdu un membre zélé de l'Union-Allet, M. George Martin, ancien zouave du dernier détachement. Les journaux des Trois-Rivières dont il était un jeune citoyen très estimé en font les plus grands éloges. R. I. P.

* **

L'Union-Allet suit avec le plus grand intérêt le mouvement religieux (que nous pourrions appeler plutôt anti-religieux) qui semble croître de jour en jour en intensité et en expansion. Jusqu'à présent notre heureux pays exempt de ces divisions occasionnées par l'esprit diabolique des sociétés secrètes n'en a pas été infesté. Cependant, l'on voit déjà poindre à l'horizon des velléités de cet esprit révolutionnaire qui ne pourrait nous conduire qu'à de tristes et amères expériences.

Il est donc bon que nous nous mettions en garde contre les journaux, revues et livres qui essaieraient de répandre ce faux libéralisme qui a conduit bien des catholiques au moyen de sophismes et autres rêves en dehors des sentiers tracés par le Pape.

Nul ne peut douter en voyant ce qui se passe en France, en Belgique et en Italie, que les gouvernants de nos jours veulent empiéter sur les droits de l'Eglise, les uns, timidement, et, comme ils le disent, légalement et constitutionnellement, les autres, effrontément en s'emparant des biens de l'Eglise, d'autres encore, ouvertement, en proclamant

la guerre aux idées religieuses de toutes nuances et en décrétant que "le cléricalisme, c'est l'ennemi."

La facilité des voyages, la rapidité de la transmission des malles, le travail secret, lent mais infatigable, des usines de la mauvaise littérature nous font craindre et nous font jeter un cri d'alarme.

Les institutions religieuses, si respectables pourtant, et si respectées à tant de justes raisons dans ce pays, semblent être l'objet d'un dénigrement lâche et coupable.

Il importe donc que, partout où nous nous trouvons, nous sachions et puissions opposer la vérité à de cauteleuses et mensongères diffamations qui souvent répétées et habilement maniées par des gens sans aveu, finissent par amortir le sens droit et l'esprit de justice des mieux intentionnés.

* **

Le pouvoir temporel du Pape, pour lequel nous avons combattu et combattrions encore au besoin, semble, il est vrai, être une chose du passé, mais aussi, depuis sa chute en 1870, amenée par des lâchetés politiques et une force armée de 80,000 envahisseurs, que de chûtes d'empires et de royaumes, que de décombres, que de ruines, et quelle condition instable voyons-nous régner en Europe!

Aussi, il semble que la paix, la paix véritable, ne puisse régner que lorsque le droit—le droit le plus sacré, le plus auguste du monde entier—sera reconnu et réintégré à Rome, en rendant les provinces usurpées à son légitime souverain, le Pape.

C'est dans l'espoir que la divine Providence aura bientôt secouru son représentant visible sur la terre que nous avons eu l'idée de vous convoquer ici pour demander à sainte Anne le triomphe prochain de l'Eglise.

C'est avec cette idée—idée principale de notre Société—et particulièrement représentée par notre démonstration d'aujourd'hui, que je veux clore ce rapport qui est soumis à votre approbation.

Je crois être l'interprète de mes collègues, officiers sortant de charge, en vous offrant leurs remerciements pour l'honneur qui leur a été donné de diriger l'Union-Allet pendant l'année 1878-79.

Le Président Général, F.-X. LACHANCE, Pre.,
Ancien zouave.

(Pour copie conforme),

Le Secrétaire, A. LA ROCQUE.

Ste. Anne de Beaupré, 1er juillet 1879.

Proposé par M. B.-A. T. de Montigny, secondé par M. A. Martin :

Que le rapport du président soit adopté.—Adopté à l'unanimité.

Lecture du rapport du trésorier.—Adopté à l'unanimité.

E. HURTUBISE, TRÉSORIER, EN COMPTE AVEC L'UNION-ALLET.

at pour l'année finissant le 30 Juin 1879.

RECETTES.

1879.—Juin 30	Produit de soirées dramatiques	\$139 25
	Contributions des personnes recevant le <i>Bulletin</i>	78 75
	Souscriptions des zouaves et membres honoraires	66 00
	Montant payé par l'administration actuelle du <i>Bulletin</i>	34 00
		\$318 00

DÉPENSES.

1879.—Impression du <i>Bulletin</i> et dépenses diverses.....	\$181 85
Payé à l' <i>Ottawa Navigation Company</i> , balance due...	82 05
Excédant des dépenses sur recettes de l'excursion à Sorel.....	21 65
Balance due à M. R. Beullac.....	12 00
Loyer.....	11 00
Messes payées pour les zouaves défunts.....	4 25
Balance en caisse.....	5 20
	\$318 00

La motion usuelle de protestations contre les empiétements de la révolution et le vol du patrimoine de Saint-Pierre, ainsi que de l'inebranlable attachement des zouaves pontificaux au St. Siège et de leurs espérances du rétablissement du pouvoir temporel dans un futur rapproché, est proposé par MM. Tassé, d'Ottawa, et A. Guilbault, de Québec. Ces messieurs l'accompagnent de quelques bonnes et ardentes paroles reçues avec enthousiasme par l'assemblée.

Sur proposition de M. de Montigny, secondé par M. A. LaRocque, il est résolu :

Que l'Union Allet des Zouaves Pontificaux du Canada tend par-delà les mers et à tous les camarades pontificaux du monde entier une main de bonne et cordiale camaraderie, resserre les liens qui doivent unir à jamais les anciens défenseurs des droits des papes, espérant qu'ils verront bientôt l'aurore du jour d'une délivrance glorieuse et triomphante.—Adopté.

Proposé par M. O'Flaherty, secondé par M. L. Dussault, de Québec :

L'Union-Allet a appris avec douleur la mort de leur ancien camarade, M. Terence Lynch, de la cité de New-York, décédé le 19 juin 1879. Ancien soldat de la brigade irlandaise, il avait vaillamment défendu le drapeau de la cause, et il était connu comme un membre faisant honneur à l'association des vétérans irlandais pontificaux de New-York. Il est en conséquence résolu à l'unanimité que le secrétaire de cette réunion annuelle des zouaves pontificaux canadiens soit chargé de communiquer à la famille et aux amis de notre regretté camarade l'expression de notre cordiale sympathie et de notre condoléance pour la perte de celui dont la mémoire sera toujours chérie par les zouaves du Canada.

Proposé par M. Alph. Bourget, secondé par M. J.-W. McGown, et résolu :

Que l'Union-Allet a appris avec douleur la mort d'un de ses membres, M. George Martin, des Trois-Rivières. Ses anciens camarades se font un devoir d'offrir à la famille l'expression sincère de ses condoléances en cette triste circonstance.

Le secrétaire est prié de faire part de ces résolutions à la famille et de les communiquer au journal des Trois-Rivières.

Sur demande de M. Barnard de Trois-Rivières, et après explications du bureau, le trésorier reçoit ordre d'écrire à M. Ayotte, photographe de Trois-Rivières et de régler à l'amiable la réclamation de cet artiste.

L'assemblée approuve ensuite par un vote unanime la bonne administration du *Bulletin* par MM. McGown et Martin, administrateurs actuels de ce journal.

M. Tassé, d'Ottawa, donne ensuite lecture du projet sui-

vant. Il est secondé dans ses résolutions par M. Alfred Prendergast de Montréal :

Attendu : Qu'il y aura dix ans l'an prochain (1880) que l'ennemi s'est emparé avec violence du domaine temporel des Papes, privant par ce fait le chef de l'Eglise catholique de la liberté d'action si nécessaire à son gouvernement ;

Que notre qualité de catholiques et de soldats du Saint-Siège nous fait regretter et nous a fait protester maintes et maintes fois contre ce déplorable état de choses, protestations que nous renouvelons aujourd'hui avec d'autant plus de raisons que les ennemis de l'Eglise semblent mettre plus d'acharnement à vouloir détruire tous principes de droit et de justice ;

Que voulant donner au Saint-Siège une preuve nouvelle de notre inviolable attachement à sa juste cause, et voulant en même temps cimenter davantage l'union de toutes les sociétés catholiques de ce vaste continent ;

Il est résolu :

1^o " Qu'une invitation sera faite à toutes les susdites sociétés des Etats-Unis et du Canada de vouloir bien envoyer des délégués à une grande convention qui devra avoir lieu le 1^{er} jour du mois de juillet 1880, sous les auspices de l'Union-Allet.

2^o Cette convention devra discuter les moyens à employer pour que toutes ces sociétés puissent à un moment donné, aider collectivement par tous les moyens licites à rendre au Saint-Siège sa souveraineté temporelle.

3^o Après avoir au préalable reçu l'assentiment des Evêques, elle devra aussi discuter un projet qui aurait pour but l'augmentation des contributions au " Denier de Saint-Pierre " et les moyens à prendre pour en mieux faire connaître l'objet ;

4^o Une adresse à Sa Sainteté le Pape, heureusement régnant, ainsi qu'une protestation contre les spoliations dont le Saint-Siège a été et continue d'être la victime, devront être adoptés et signés par les membres présents, de la convention ;

5^o Le lieu de réunion sera fixé par un comité spécial, composé des membres du bureau de régie de l'Union-Allet et des vice-présidents locaux, lequel comité devra aussi régler toutes les questions de détail concernant la convention."

Ce projet soulève une discussion générale à laquelle prennent part MM. l'Aumônier Moreau, Tassé, Prendergast, De Montigny, Drolet, Rouleau, Guilbault et LaRocque.

Il est proposé en amendement par M. LaRocque, secondé par M. Drolet, 1^o Que l'assemblée reçoit favorablement ce projet, donne instruction au bureau qui va être élu de le mettre à l'étude, faire rapport aux sections qui devront être aussi consultées par leurs V. P. locaux et d'informer le plus tôt possible toute la société du résultat de ses pas, démarches et délibérations.

Adopté sans division.

M. de Montigny secondé par M. Louis Bazinet, demande ensuite que l'assemblée remercie publiquement M. l'Abbé Vincent, (le premier Huron qui ait reçu le sacrement de l'Ordre), pour les excellentes et énergiques paroles qu'il a bien voulu nous adresser dans le saccinnaire de la bonne Ste. Anne.—Adopté à l'unanimité.

MM. O'Flaherty et Prendergast donnent avis de la motion suivante; la contribution de deux dollars jusqu'à ce jour demandée aux membres honoraires ne sera plus exigible; ces messieurs ne seront tenus à payer qu'un dollar comme abonnement au *Bulletin*.

L'assemblée se prononce en faveur de la motion qui est remise à une prochaine assemblée.

Proposé par M. Eucher Lavoie, secondé par M. Alphonse Drouin, que le Révd. M. J. B. Plamondon, curé de l'Île-aux-Grues soit admis membre honoraire de l'Union-Allet.

Proposé par Joseph Bussièrès secondé par L. F. Dus-sault, que M. H. Lessard et Arthur Guyon, de Beauport, soient admis membres honoraires de l'Union-Allet.

Toutes ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

Proposé par J. Panneton, secondé par Jos. Beauchesne: Que Onésime Désilets, Ecr., Notaire de Bécancour, soit élu membre honoraire de l'Union-Allet.

Le secrétaire fait ensuite rapport qu'il a reçu avis des sections de l'Union-Allet qui ont choisi les Vices-Présidents locaux suivants:

I. Québec, M. Jos. Bussièrès.

II. Montréal, M. Louis Bazinet.

III. Ottawa, M. Em. Tassé.

IV. Trois-Rivières, M. Ad. Lupien.

Ces élections sont unanimement approuvées par l'assemblée.

V. Rimouski.

VI. St. Hyacinthe. } Pas de rapports.

VII. Piopolis. }

Il est ensuite procédé aux élections du bureau de régie.

Proposé par M. Em. Tassé, secondé par M. Beauchesne:

Que M. Testard de Montigny soit élu président général de l'Union-Allet.—Adopté.

Proposé par M. Caron, secondé par M. Prendergast:

Que M. Alfred Guilbault soit élu vice-président général de l'Union-Allet.—Adopté.

Proposé par M. de Bellefeuille, secondé par M. Beauchesnes:

Que M. Ad. Martin soit nommé secrétaire de l'Union-Allet.—Adopté.

Proposé par M. Bussièrès, secondé par M. G. A. Drolet:

Que M. E. Hurtubise soit nommé trésorier.—Adopté.

Proposé par M. A. Lupien, secondé par M. Rouleau:

Que M. Gualbert Gervais soit nommé assistant-secrétaire.—Adopté.

Proposé par MM. Tassé et Caron, secondé par MM. Lupien et Rouleau:

Que les Messieurs dont les noms suivent soient nommés conseillers: MM. P. Hébert, L. Belec, Brissette, Caron, J. B. Bédard, G. A. Drolet, A. LaRocque, Alf. Prendergast, M. Beaudoin.—Adopté.

MM. Guilbault et Bazinet proposent des remerciements au bureau sortant.—Adopté. Le nouveau président, M. de Montigny, est installé au milieu des applaudissements de l'assemblée.

Après avoir remercié l'assemblée de l'honneur qu'on lui a conféré, il lève la séance.

Le Secrétaire, LaRocque.

La situation à Rome.

Le compte-rendu de notre pèlerinage à Sainte-Anne de Beaupré et de notre assemblée générale annuelle nous ravit aujourd'hui l'espace réservé à la *revue des intérêts catholiques*.

Nous ne pouvons cependant nous dispenser de reproduire quelques passages d'un article qu'un député révolutionnaire, *Petrucelli della Gatina*, a écrit dans la *Gazette de Turin*, après avoir fait un discours dans le même sens à la chambre.

Nos lecteurs verront par le langage non-suspect de ce radical que le séjour de Rome devient fort embarrassant pour les usurpateurs.

"C'est à n'y pas croire! écrit-il. Du nord nous arrivent des nouvelles d'inondations désastreuses, du sud le télégraphe signale des éruptions qui désolent les campagnes et les villages. Le Sénat ferme ses portes à la parole tragique: *Du pain!* Au banc de la présidence de la chambre, on présente un projet de loi pour donner un subside de 50 millions à la municipalité de Rome. Dans les couloirs de la chambre, on dit tout doucement que Naples se prépare à demander aussi quelque portion du budget pour soulager la misère. On nous donne à entendre que Gênes attend l'issue de ces premières ouvertures pour présenter la carte à payer de cette commune prête à faire naufrage. Les Romains ont la certitude que nous sommes chez eux à contre-cœur, mal à l'aise, en contact avec une population (le parti libéral excepté) qui nous voit avec horreur et nous fait toute sorte de tracasseries et de floueries, afin de nous rendre la résidence plus intolérable. Les Romains du Pape, amoureux du Pape, nous haïssent et se vengent habilement sur nos biens à défaut de pouvoir se venger sur nos personnes. Le climat nous chasse, la fièvre nous assaille, les loueurs de chambres et les propriétaires nous écorchent vifs. Idem des ouvriers, des artisans, des commerçants. Et ils sont conséquents. Ils mettent en pratique le proverbe anglais: Faucher le foin quand le soleil chauffe. *To make hay while the sun shines.*

"Tous les Romains savent d'instinct que Rome ne peut rester capitale définitive, même pour nos neveux. Quel besoin avons-nous de continuer ici, puisque nous y sommes si mal? Si les trois quarts de la population nous ranconnent en ennemis et l'autre quart nous tient en quarantaine? De nos députés, de nos sénateurs, de nos employés, un ou deux sur mille ont à peine pénétré dans le sanctuaire des Romains romains. Le *Cave canem* des anciens est moralement écrit contre les intrus sur le seuil de chaque porte romaine... Quand en 1861 nous proclamions Rome capitale d'Italie, nous étions contraints de ne pas regarder les choses par le menu. L'Europe catholique nous la contestait et nous la disputait; nous la voulions. Nous la primes par force, et nous jetâmes la papauté spirituelle dans les oubliettes du Vatican, la papauté temporelle aux gémonies de l'histoire. A cette heure les temps sont changés, l'Europe ne combat plus notre droit... Si les contemporains ne veulent pas entendre notre cri, nos héritiers l'entendront; ils seront plus fiers que nous et crieront:

Allons-nous en ! allons-nous en !... Remontons vers le nord : Turin et Milan nous tendent les bras et nous préparent l'hôtellerie d'une vie nouvelle italienne, digne du reste de l'Europe... Les capitales possibles, les capitales du peuple libre et cultivé sont Turin et Milan. Turin est devenu une ville splendide et ne nous a rien demandé. Milan, qui fit les cinq journées, qui sauva l'honneur de l'Italie, est devenu une perle de ville et ne nous demande rien...

Bonne nouvelle.

Nous apprenons avec plaisir, par les derniers journaux d'Europe que M. *Alfred Gasconi* a été élu député pour le Sénégal.

Tous nos camarades, ceux surtout qui ont appartenu à la 5e du 2 se souviendront du *Sergent major modèle*, bon enfant, mais dam ! ennemi de la *carotte* et ne plaisantant pas dans le service.

Scrupuleux observateur de la discipline, il avait eu le rare talent de former à son exemple toute la compagnie du capitaine *de la Hoyde*, sans rien perdre de sa popularité ; aussi n'y eut-il qu'une voix dans tout le régiment pour approuver sa nomination au grade de sous-lieutenant dans les derniers temps de notre séjour à Rome.

Après la prise de Rome, le sous-lieutenant Gasconi fit la campagne de France dans les volontaires de l'Ouest, où il fut promu au grade de lieutenant.

Tous ceux qui ont eu l'avantage de connaître intimement M. Gasconi ont pu apprécier la droiture et la finesse de son jugement, son exquise courtoisie, la culture et l'élévation de son esprit.

Ils ne pourront que féliciter les électeurs Sénégalais de leur choix si judicieux.

Le lointain Sénégal sera bien mieux représenté à l'assemblée nationale que tant d'autres prétendus centres de lumière où la passion, s'emparant de l'esprit des électeurs, a fait faire de si piètres choix.

Homme de convictions profondes, de principes austères, M. le député Gasconi est une précieuse recrue pour le bataillon, trop petit, hélas ! des vaillants défenseurs de la justice et du droit. Quel que soit le système de gouvernement auquel le nouveau député du Sénégal ait voué ses sympathies, nous pouvons être assurés qu'il n'appuiera jamais de sa parole et de son vote que des mesures d'ordre, conformes aux lois de l'équité et de la vraie liberté.

Nos plus sincères félicitations à notre ancien compagnon d'armes.

Avis.

Des lithographies de SS. le Pape Pie IX, du Col. Allet et du lieutenant Hugh Murray sont en vente au bureau du *Bulletin*, au profit de l'œuvre des monuments de Pie IX et du Colonel Allet.

Prix : 25 centins pièce ; par la poste 30 centins.

Nécrologie.

Nous avons perdu un des meilleurs amis que nous eussions en Europe.

M. l'abbé B. Boulard, aumônier à l'hôpital militaire de Rouen, vient de mourir après une courte maladie.

Personné, de l'autre côté de la mer, n'aimait plus les canadiens que ce digne prêtre ; les zouaves canadiens surtout, n'eurent pas, là-bas, d'amis plus sincères.

Aussi le souvenir que nous avons apporté et gardé de lui, est-il un des plus tendres et des plus durables.

A Rouen, à Rome, nous eûmes plus d'une fois l'avantage de l'apprécier et d'apprendre à l'aimer.

M. l'abbé Boulard était une nature d'élite ; au physique comme au moral il était un type.

Nous l'avons tous devant les yeux ce beau vieillard de plus de six pieds de haut, aux épaules à forte carrure, planté en beau militaire, à la tête large, aux longs cheveux blancs s'échappant en touffes diaphanes des larges bords de son chapeau breton, à l'œil bleu reflétant la douceur en même temps que la vivacité.

Sous cette belle enveloppe, on sentait battre un cœur grand, généreux, avide de dévouement. De tout son être s'échappait une exubérance de vie qui partait du cœur.

Il avait la réputation d'un orateur ; il devait l'être, car il avait tout ce qu'il faut pour cela : le *pectus*, l'intelligence, l'imagination, une voix puissante, un dehors des plus sympathiques. Par dessus tout, il avait l'amour de l'Eglise et de son chef.

Cette sainte passion explique pour beaucoup l'affection qu'il nous voua comme zouave du Pape, et le sentiment de vive sympathie qui nous attirait à lui.

La reconnaissance, qui envers lui surtout nous est douce, inspirera à nos âmes une prière ardente, pour hâter, s'il n'en a déjà la jouissance, son bonheur là-haut ; nous prions pour lui comme nous savons le faire pour un véritable ami.

NAISSANCES.

Au Village St. Jean-Baptiste, le 28 juin dernier, la dame de M. J. Monier, ancien Zouave Pontifical, une fille.

A Laprairie, le 22 courant, la dame de F. X. Lefebvre, marchand, ex-zouave, une fille.

DÉCÈS.

En cette ville, à l'âge de 3 mois, Marie Antoinette Octavie Forget, enfant de M. Lucien Forget, avocat, ancien Zouave Pontifical.